

Sp. 19.2.

XII

Notes sur une conversation avec M. B. Cohen, chef de l'"Information Planning Section" du Secrétariat de l'U.N.O.

Enfin je suis arrivé à la source des bruits dont M. Mouraviev s'était fait l'écho dans l'Evening Standard. Grâce à lui, j'ai réussi à me mettre en rapports avec M. B. Cohen avec qui je viens de m'entretenir pendant une dizaine de minutes.

Malgré son nom, qui n'est du reste nullement démenti par son extérieur, M. B. Cohen est Chilien et Ambassadeur de son pays auprès du Vénézuéla. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, qui a derrière lui une longue carrière diplomatique dont la plus grande partie semble s'être déroulée à Washington. M. Cohen, tout en gardant pour le moment son titre et ses fonctions d'Ambassadeur, est devenu pour la durée de l'Assemblée générale des Nations Unies le chef de l'"Information Planning Section", c'est-à-dire d'un service administratif chargé à la fois de l'information et, semble-t-il, de l'exploration politique. Interrogé sur ses intentions futures, M. Cohen m'a déclaré qu'il accepterait de faire partie du Secrétariat général de l'U.N.O. si on lui offrait une des places au sommet de la hiérarchie pour laquelle il lui vaudrait la peine de quitter son Ambassade.

M. Cohen, qui était le principal et peut-être même le seul informateur de M. Mouraviev, a confirmé en tous points ses dires.

Dès le début de l'Assemblée, de nombreux délégués ont, en sa présence, discuté de l'extension à de nouveaux Etats de la qualité de membre des Nations Unies. Alors que les Délégations qui prennent le la à Moscou recommandaient la candidature des Etats baltes, d'autres, et notamment les Français, y auraient cherché un contrepois en Occident. Pour cela, la candidature de la Suisse, de la Suède et de l'Irlande du sud auraient été particulièrement prônées; l'Espagne et même le Portugal étant laissés à l'arrière-

- 2 -

plan à cause de leur régime intérieur.

Des trois Etats sus-mentionnés, c'était et c'est encore, me dit M. Cohen, la Suisse dont on souhaiterait peut-être le plus la collaboration. A ma surprise, il m'a assuré que l'on n'ignorait nullement et que l'on comprenait en général assez bien notre attachement à la neutralité. Ce serait spontanément, c'est-à-dire en ne s'inspirant que des informations recueillies de source étrangère, que certaines Délégations auraient suggéré les termes d'une situation particulière qu'il conviendrait de réserver à la Suisse. Je ne serais pas étonné, bien que M. Cohen ne me l'ait pas affirmé expressément, qu'à la suite de telles conversations, certains textes aient été ébauchés.

En réponse à ma demande, M. Cohen m'a affirmé que les Russes qui gravitaient aussi autour de son bureau, n'ignoraient rien des conversations relatives à la Suisse ; sans être jamais entrés dans les vues de ceux en qui ils voyaient naturellement des rivaux politiques, ils n'auraient jamais non plus marqué d'hostilité intransigeante à l'égard de l'idée d'une position spéciale qui pourrait être réservée à notre pays au sein des Nations Unies. M. Cohen pensait, qu'intéressés en première ligne à promouvoir la candidature de leurs trois Etats baltes, ils avaient estimé inopportun de marquer une opposition nette à celle d'un pays occidental.

Si curieuses, si intéressantes même que soient ses informations, il faudrait, à mon sens, se garder d'en exagérer l'importance. Sous la présidence quelque peu aventureuse de M. Cohen, qui tient du bohème plus que du diplomate de carrière, et dans le clair-obscur politique de son bureau, il doit s'échanger beaucoup d'idées téméraires et peut-être même absurdes. Il doit s'agir là d'escarmouches d'extrême avant-garde et de patrouilles d'exploration poussées dans toutes les directions, dont ~~l'état-major~~^{major} qu'elles ont pour effet, sinon pour but, de renseigner, ~~font~~ ensuite ce que bon leur semble.

On ne peut qu'être frappé en effet par le contraste entre l'attitude ouverte aux suggestions les plus imprévues de M. Cohen,

- 3 -

et celle beaucoup plus fermée et négative des Délégations nationales avec lesquelles j'ai été en rapports.

La conclusion générale et provisoire qui me paraît se dégager de tout cela, c'est que notre politique, qui doit concilier la défense de notre neutralité avec une collaboration toujours plus intime avec l'U.N.O., sans être catégoriquement écartée par personne, n'est certainement pas encore assez bien comprise pour pouvoir être dès maintenant poussée plus énergiquement. Je ne serais nullement étonné d'autre part si d'ici au mois de septembre, où l'Assemblée sera vraisemblablement saisie de la question des candidatures nouvelles, notre cas donnait lieu à pas mal de commentaires ^{et même de suggestions} dans beaucoup de chancelleries nationales.

Rappard

Londres, le 15 février 1946.